

Secrétariat Général
Mission Contrôle de Gestion

Le 17 décembre 2009

29

RAPPORT

Objet : Tarifs municipaux pour l'année 2010

Le recueil ci-annexé au présent rapport a été réalisé afin de recenser de manière exhaustive et dans un document unique, les différents tarifs municipaux applicables au 1^{er} janvier 2010.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les tarifs municipaux ci-annexés.

La motion est en conséquence :

MOTION

Objet : Tarifs municipaux pour l'année 2010

Le Conseil Municipal,
La Commission des Finances et des Affaires Economiques entendue,

VU la délibération du 18 décembre 2008 portant approbation des tarifs municipaux applicables pour l'année 2009,

VU les différentes délibérations portant création, annulation ou modification tarifaires approuvées au cours de l'année 2009,

CONSIDÉRANT la nécessité de disposer d'un document unique recensant de manière exhaustive l'ensemble des tarifs municipaux applicable pour l'année à venir, soit à compter du 1^{er} janvier 2010.

DECIDE d'approuver les tarifs municipaux répertoriés dans le document ci-annexé, avec effet au 1^{er} janvier 2010,

Dominique GROS
Maire de Metz
Conseiller Général de la Moselle